CHAILLY-EN-GÂTINAIS Bulletin municipal



En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire Nos annonceurs En inserant un encart puolicitaire dans notre value in manicipal, les anno le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.

A LAU PIZZA



Samedi : Chailly en gâtinais Place de l'église de 17h à 21h

07.60.47.79.55

Retrouvez également notre carte et nos emplacements sur Facebook : "A LAU PIZZA"







Jean-Luc BURETTE Gérant

Tél: 02 38 55 84 79 jean-luc.burette@wanadoo.fr

> 12 Route de Bellegarde 45260 CHATENOY

www.ebenisterie-burette.com

Fenêtres - Portes - Volets - Escaliers - Cuisines - Parquets - Mobiliers - Dressings



Z.A. Le Bussoy, route de Gien 45290 Varennes - Changy Tél: 02 38 94 51 26 Fax: 02 38 94 57 11 Email: r.vauvelle@Orange.fr

Terrassements - Assainissements - Canalisations - Enrobés - Voirie Démolitions - Pavages - Arrosage automatique - Eclairage extérieur



8 mai 2020, cérémonie restreinte avant l'installation du nouveau conseil - photo GCV

Le mot du Maire

Chères Calliaciennes, chers Calliaciens,

En attendant une amélioration substantielle de la situation sanitaire, avec l'arrivée d'un vaccin, le début de l'année 2021 ressemblera beaucoup à la fin de 2020. Cela signifie que nous ne pourrons malheureusement pas organiser l'habituelle cérémonie des vœux. J'utilise donc ce bulletin municipal ressuscité pour vous présenter, au nom du conseil municipal et des agents de la commune, nos meilleurs vœux pour 2021 en mettant en avant cette année surtout la santé. Ce que cette crise aura démontré c'est qu'il est peut être temps de se recentrer autour de valeurs fondamentales, humaines : Liberté, Égalité, Fraternité qui vont ensemble. L'une n'est rien sans les deux autres et à poursuivre l'une telle une chimère, on risque de tout perdre. Pour paraphraser certains discours en vogue, la première des libertés, c'est l'égalité et la fraternité.

C'est pourquoi notre action s'inscrit dans la réalisation de projets au plus près des besoins, afin de maintenir la vie et l'activité dans le village. Elle s'est concrétisée par l'agrandissement du parking de l'école, pour sécuriser les heures de rentrée et de sortie, par l'aire de compostage, par l'accompagnement d'associations : Chailly Loisirs 2 dans l'organisation du marché de producteurs le dimanche 20 décembre, ASC pour la reprise partielle de ses activités, deux nouvelles associations venues proposer des activités sur Chailly : l'une de fitness et l'autre de couture et petits bricolages. Nous serons toujours en soutien derrière les associations pour les activités et animations qu'elles proposent sur la commune.

En ce qui concerne les projets en cours, la transformation du terrain de tennis près de l'école en un terrain multisports devrait voir le jour au cours de l'été. Le plus gros chantier sur lequel nous sommes en train de travailler porte sur l'aménagement du centre bourg et la vie au cœur même du village. Il s'agira de mettre en valeur et d'embellir cette partie de Chailly, pour le confort de ses habitants mais aussi dans l'optique de l'ouverture de la



Une des œuvres de Chantal Chiroux - photo HV

véloroute le long du canal et du passage que cela engendrera, de prendre en compte et d'adapter les différents lieux pour qu'ils soient accessibles à tous, aménagements qui auraient dû être réalisés au plus tard en 2019 comme nous l'a fait remarquer la préfecture. Au centre de ce projet se trouvera la réflexion sur l'avenir du seul commerce restant à Chailly, son exploitant ayant fait part de son désir de cesser ses activités.

Un peu plus loin de nous, mais en lien direct avec notre vie, le travail au sein de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais porte entre autres sur la mise en place du PLUiH, qui pilotera l'urbanisme pour les années à venir, et le lancement d'un schéma directeur des réseaux d'eau.

Je tiens à terminer ce mot en remerciant madame Chantal Chiroux qui a égayé cette période de crise sanitaire en partageant en différents points du lotissement du bois de Romaison ses œuvres. C'est une démarche amicale, fraternelle, conviviale et désintéressée qu'il me paraît important de souligner.

État civil

Naissances

6 naissances sur la commune dont :

- Paul Eric André Champé
- Alessio Jonathan Lionel Touillier
- Mathis Sylvain Philippe Godart
- Kaïs Eddy-Alan Henri Brassaert

Ils nous ont quittés:

11 mars 2020 Gérard Marie Jacques Guillaume
18 août 2020 Annie Paulette Alinc épouse Masala
22 novembre 2020 Christiane Jouvenaux veuve Charrier

- 17 décembre 2020 Jeanne Andrée Hue épouse Nater

Nouveaux habitants

Cette année nous avons constaté un nombre important de ventes de biens immobiliers, nous avons pu totaliser 26 maisons vendues et donc un nombre conséquent de nouveaux habitants.

Bienvenue aussi à nos deux locataires.

Rappels réglementaires

Horaires mairie:

permanences administratives le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 16h à 18h.

Cependant le secrétariat s'adapte et propose aux administrés la possibilité de prendre rendez-vous au **02 38 96 26 70** ou par mail : **contact@chailly-en-gatinais.fr**

Rencontre du maire et des adjoints sur rendez-vous. Contacter la mairie.

Le week end et les jours fériés la commune dispose d'un numéro d'astreinte : 07 69 71 00 24

Bruits de voisinage: Lors de vos travaux de jardinage et bricolage il convient de respecter des horaires soit:

du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

le dimanche et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

Brûlage : Il est interdit par arrêté préfectoral du 9 juin 2017 de brûler des déchets verts ainsi que les déchets de toute autre nature. Cependant des solutions sont apportées pour les déchets verts (rubrique travaux).

Sictom : Le ramassage des ordures ménagères a lieu le vendredi matin sur la commune, il est donc conseillé aux habitants de sortir leur conteneur aux emplacements prévus le jeudi soir. En cas de jours fériés la collecte est décalée d'un jour.

Il est constaté chaque semaine **des dépôts sauvages** sur les chemins communaux mais aussi aux abords des colonnes de tri. Ces actes d'incivilité nuisent à l'environnement, ils sont passibles d'une amende, en application du pouvoir de police du maire. Avant d'arriver à la sanction il est demandé aux administrés d'essayer de respecter le règlement, ceci évitera le ramassage régulier des déchets par les services municipaux ainsi que les déplacements en déchèterie qui sont facturés à la commune.

C.C.

Page Facebook de la commune

A.P.

Chailly, qui a pour objectif de rester proche de ses habitants en toutes circonstances vous propose différents canaux d'information. En plus de notre site internet déjà existant et de l'application PanneauPocket que vous pouvez télécharger sur vos smartphones et ordinateur, vous pouvez désormais nous suivre sur Facebook. En effet, afin de vous permettre d'être toujours plus près de l'actualité de votre village, la commission communication a décidé de mettre en place une page Facebook dédiée à l'activité de la commune. Vous y trouverez des informations pratiques sur la vie dans votre commune, des bons plans, les différentes actions menées par la municipalité, les travaux, des idées de sortie. Cette page qui se nomme « Mairie de Chailly-en-Gâtinais » est animée par Audrey Portal, conseillère

municipale. Pour nous suivre, il vous suffit d'aimer notre page à partir de votre compte Facebook. Rejoignez-nous vite!





À Chailly en 2020

Au début de l'année nous avions déjà entendu parler de cette épidémie qui sévissait en Chine centrale où le premier cas fut identifié dans la province de Hubei. Mais la plupart d'entre nous ne se sentaient pas menacés, estimant que la distance nous séparant de la Chine nous offrait une protection relative. Rien ne laissait prévoir l'extension rapide de ce fléau et ses répercussions sur notre vie quotidienne qui allait être bouleversée.



vœux du maire - photo GCV

Le 24 janvier la cérémonie des vœux du maire s'est déroulée à la salle des fêtes en présence des conseillers départementaux monsieur Alain Grandpierre et madame Marie-Laure Beaudoin et d'une assistance nombreuse. Après un rappel des réalisations de l'année 2019, monsieur le Maire, Ivan Petit, a annoncé qu'il ne briguerait pas pour un nouveau mandat. Suivant le rite habituel on a procédé ensuite à la remise des prix des concours de fleurissement et des maisons décorées, à la présentation des nouveaux habitants et à la récompense des bénévoles de l'aide aux devoirs. Le tout fut suivi d'un vin d'honneur dans la bonne humeur et l'insouciance générale.

Le 31 janvier le bus numérique Centre Val de Loire est venu stationner dans la cour des locaux associatifs pour une matinée d'initiation à l'informatique à laquelle a participé une dizaine de Calliaciens.

Courant février une entreprise a fait des travaux de sondage géologique sur la rive gauche du canal pour étudier la structure du sol en prévision de la future véloroute.

Les travaux du logement de l'ancienne école étant achevés, on a pu procéder à la location de ce dernier le 1er mars.



La cérémonie du 8 mai a été maintenue mais

Le 23 mai le confinement étant levé, on a pu

enfin procéder à l'installation du nouveau conseil.

avec un nombre de participants réduit.

Hervé Vasseur a été élu maire.

bus numérique - photo GCV

Le premier tour des élections municipales du 15 mars a été maintenu malgré la menace du coronavirus. Deux listes se sont présentées : « CHAILLY NOTRE VILLAGE » et « VERS UNE TRANSITION RESPONSABLE ». La première l'a emporté.

Le 17 mars, devant le développement inquiétant de l'épidémie, le Gouvernement a instauré un confinement général qui devait durer jusqu'au 11 mai. L'installation du nouveau conseil prévue pour le vendredi 20 mars a été reportée au mois de mai.



installation du conseil - photo GCV

Nous avons pu célébrer le 14 juillet, cérémonie habituelle suivie d'un vin d'honneur en plein air sur la place de l'église.



14 juillet 2021 - photo GCV

Au mois de septembre, les travaux du logement du presbytère étant achevés, on a pu louer ce dernier.

Toujours pour des raisons de prévention, les assistants ont été peu nombreux lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre.



Enfin, le marché des producteurs, fin décembre, ne pouvant se dérouler à la salle des fêtes, comme c'était le cas habituellement, il a été décidé de l'installer en plein air sur le parking de la place de l'église et la place des locaux techniques où des barnums ont été dressés. Le beau temps aidant, il a attiré un grand nombre de visiteurs.

Y.F.

photo AC

L'ami le plus ancien et le plus fidèle de l'Homme

Le chien a entrepris sa longue marche vers l'homme il y a plus de cinquante millions d'années. Au moment de l'extinction des dinosaures, un petit animal carnivore dénommé miacis apparaît dans les forêts d'Amérique du nord. C'est l'ancêtre de tous les carnivores terrestres. Ces miacis vont se répandre sur la planète empruntant le détroit de Béring, alors à sec, pour se rendre en Asie, en Europe et en Afrique. Après plusieurs mutations, les miacis vont donner naissance aux canidés. Le chien sera le premier animal domestiqué par l'homme plusieurs millénaires avant les autres animaux : bovins, caprins, ovins et porcins, qui ne le seront qu'au néolithique. Dans de nombreux sites préhistoriques, on a trouvé ses restes mêlés à ceux de l'homme. Si vous êtes l'heureux propriétaire d'un chien, vous devez connaître un certain nombre d'obligations légales à respecter :

La loi du 6 janvier 1999 a instauré l'identification obligatoire de tous les chiens de plus de quatre mois nés après cette date afin de permettre de les retrouver plus facilement. Si vous avez perdu votre animal vous pouvez, après vous être muni de son numéro d'immatriculation, appeler la société I-CAD (bureau d'identification des canins domestiques) au 01 55 01 08 08. Si la commune ne retrouve pas le propriétaire d'un chien errant, elle doit organiser la prise en charge et les soins de ce chien et le conduire à la fourrière : refuge de Chilleurs aux bois, 30 rue de la gare. Téléphone : 02 38 39 86 75.

La divagation des chiens est interdite. On estime qu'un chien est en état de divagation lorsqu'il est hors de portée de voix ou d'un instrument sonore. Dans les bois et les forêts, il est interdit de promener son chien en dehors des allées forestières pendant la période de chasse. De même, il est interdit de laisser divaguer son chien sur des terres cultivées, dans les vignes ou les vergers en raison des dégâts qu'il pourrait y causer, ainsi qu'à proximité des cours d'eau, des étangs ou des lacs pour éviter de nuire à la faune aviaire.

Les propriétaires sont responsables des dommages occasionnés par leur animal : morsures d'une personne, d'un autre chien au cours d'une bagarre, ou dommages matériels aux propriétés.

Si vous possédez des chiens classés dans ces deux catégories: 1. Chiens d'attaque ou 2. Chien de défense, ils présentent une certaine dangerosité et la loi prévoit que vous devez suivre une formation pour vous instruire sur les risques et sur la prévention des accidents dont ils peuvent être responsables. Cette formation est assurée par des personnes dont vous trouverez la liste en mairie. Ces formateurs sont habilités à délivrer une attestation obligatoire pour obtenir le permis de détention de l'animal. Si votre chien appartient à la première catégorie, vous devez également détenir un certificat de vaccination antirabique et une attestation spéciale d'assurance responsabilité civile datant de moins d'un an. Les chiens dangereux doivent obligatoirement être promenés en laisse. Ceux de la première catégorie doivent, en outre, porter une muselière.

Les réalisations du quatrième trimestre

Numérotation des rues

Afin de faciliter les livraisons à domicile, l'accès aux soins et services à domicile (médecins, secours d'urgence...) pour les administrés mais aussi pour les services aux usagers, la commune a procédé à la dénomination et à la numérotation de rues.

- La rue : route de Noyers s'est prolongée jusqu'à la limite de commune.
- La rue : Chemin de Bossefaux a été prolongée avec 3 numéros supplémentaires.
- Pour les lieu-dits la Ménardière, la Tuillerie, a été crée une rue : Chemin de la Ménardière.
- Pour le lieu-dit « les trois vies » a été créée la rue des Trois Vies.
- Un numéro a été attribué sur une maison neuve route de Thimory.

Les personnes concernées ont donc reçu un courrier et la plaque de numérotation.

La matérialisation de plaques de rues et de numérotations est entièrement à la charge de la commune.

D'autres propositions de numérotation sont arrivées en mairie, le conseil municipal étudiera ces demandes.

Travaux effectués par les employés municipaux

Aménagement

- Réalisation d'une aire de dépôt de déchets verts à la station d'épuration de Romaison avec 2 secteurs un réservé aux branchages et un autre réservé aux déchets de tonte. Travaux réalisés bénévolement par Gérard Leroy en collaboration avec les employés communaux.
- Dans la deuxième quinzaine de novembre les agents communaux ont réalisé des travaux d'amélioration dans les locaux tisanerie sanitaires de la mairie.
- En premier lieu ils ont procédé à l'abaissement des plafonds avec intégration de luminaires leds, ensuite peinture sur l'ensemble des locaux et enfin installation d'un évier et de meubles afin d'obtenir un lieu plus agréable mais aussi plus fonctionnel.

Fleurissement

- Réalisation d'une deuxième serre à la station d'épuration de Romaison
- Plantation de 8 rosiers sur le massif du transformateur.
- Plantation de chrysanthèmes sur le massif du monument aux morts.
- Plantation d'un saule-crevette sur la pelouse de la nouvelle école.
- Plantation d'un albizia sur la placette des Rouche-Moulins.

Décorations lumineuses

- Mise en place d'un sapin de Noël sur la place de l'église.
- Installation d'un projecteur gobo pour projection « Joyeuses fêtes » sur la façade sud de l'église.
- Renouvellement de la décoration lumineuse du pont.
- Installations de décorations lumineuses en matériaux recyclés réalisées par un employé communal autour du monument aux morts.

Travaux réalisés par entreprises extérieures

- Taille des platanes de la place de l'Église. Entreprise Sedorne.
- Agrandissement du parking de la nouvelle école avec adjonction de 14 emplacements supplémentaires. Entreprise Vauvelle.
- Éclairage des vitraux de l'église, avec horloge astonomique. Entreprise DESIGN'elec.
- Éclairage du terrain de pétanque et suppression du câble reliant l'église au dit terrain, avec l'aide bénévole de Sébastien Marchand. Entreprise DESIGN'elec.

Travaux réalisés par le Département

Fin des travaux sur la départementale 39 de part et d'autre du croisement avec la départementale 38 : marquage au sol d'une ligne blanche discontinue et fixation de bandes rugueuses de ralentissement.

Le projet de terrain multisports



© SAE Tennis d'Aquitaine

Voilà un projet qui devrait combler les appétits sportifs des jeunes Calliaciens avec l'installation future d'un citystade en lieu et place du terrain de tennis actuel situé à proximité de l'école. Pour rappel, l'un des points forts du projet de campagne était la réhabilitation du terrain de tennis pour plusieurs raisons :

- la vétusté du terrain ayant essuyé les outrages du temps,
- le peu de fréquentation de cet équipement sportif,
- la nécessité de mise en accessibilité du terrain aux personnes à mobilité réduite,
- l'ouverture à un plus large public en proposant un plus grand nombre d'activités sportives.

C'est pourquoi, il a été décidé de réhabiliter le terrain de tennis en un équipement multi-disciplinaire. Le choix de la municipalité s'est ainsi porté sur la création d'un terrain multi-sports. Plusieurs entreprises spécialisées dans le domaine de la réalisation de terrains multi-sports ont été consultées et l'entreprise SAE Tennis d'Aquitaine a été retenue.

Le terrain multi-sports nommé « City-stade » proposera en un seul lieu un plateau sportif avec divers équipements permettant outre la pratique du tennis une palette de disciplines comme la course à pied, le hand-ball, le basket-ball, le football, le volley-ball et le badminton.

Avec ce projet, l'équipe municipale a à cœur d'offrir de plus larges possibilités en matière d'activités physiques aux élèves de l'école de Chailly-en-Gâtinais qui pourront donc bénéficier de ce plateau sportif dans un cadre scolaire. Les travaux de ce nouvel équipement sportif devraient débuter en juillet pour s'achever en août. Toutefois, le planning des travaux peut être amené à évoluer en raison de la crise sanitaire actuelle.

L.D.



Concours des maisons fleuries et des maisons illuminées et décorées

Maisons fleuries

Ce concours s'est fait sans inscription préalable. Après un premier tour de repérage des maisons fleuries les membres de la commission constitués en jury sont passés devant les maisons sélectionnées pour les photographier et leur attribuer une note. Les lauréats sont récompensés par des bons d'achat.

Douze maisons ont été retenues dans <u>la</u> <u>première catégorie</u>:

Habitations avec jardin visible de la rue (esthétique de l'ensemble, construction avec représentation spécifique du lieu ou évocateur de paysage).

11 rue de la Pâture aux Bœufs M. et Mme Chardeau

Le Petit Bréau M. et Mme Cognet Les Bourbons M. et Mme Avezard 8 route de Montargis Mme Guvader 18 chemin de Bossefaux M. et Mme Poussin 5 impasse Pré des Regains M. et Mme Ribayrol La Petite Ramonière M. et Mme Pivoteau 8 chemin de Chomeplate M. et Mme Tardif 16 route de Noyers M. et Mme Chereau 17 route de Thimory M. et Mme Paignay 21 chemin de Bossefaux M. et Mme Giré Le Fort M. et Mme Dalaigre

Deux maisons ont été retenues dans la 15ème

UNA ADAPA

L'association d'Aide à domicile est implantée sur le Pays de Lorris depuis 1975.

Son but

L'association a pour but principal d'organiser l'aide à domicile aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou les personnes touchées par la maladie, et qui résident dans le pays de Lorris.

Elle travaille en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, départementaux et nationaux (le Conseil Départemental du Loiret, les caisses de retraite, les mutuelles, les services sociaux des mairies, le CLIC, l'UDAF, la MDPH, les services de tutelle, etc...).

Contacts

Centre Médico-social 7, rue de la Forêt BP 23 45260 LORRIS

Tel: 02 38 94 83 49 Fax: 02 38 94 85 21

Email: adapa.lorris@wanadoo.fr



<u>catégorie</u> :

Maison avec jardin potager fleuri avec ou sans habitation sur le site. Le jardin doit obligatoirement border la rue et être visible depuis cette dernière.

Les Genièvres M. et Mme Asselin La Guérinerie M. et Mme Guillet

Déroulement du concours de maisons fleuries, pour l'année 2021, la commission fleurissement diffusera un règlement avec un avis de participation, les inscriptions seront reçues en mairie, par internet ou par message privé sur facebook. Le jury se déplacera chez chacun des participants et évaluera sa décoration en fonction de la catégorie et d'une grille de notation qui prendra en compte la vue d'ensemble, l'harmonie, la diversité, la créativité.

Maisons illuminées et décorées

La commune a organisé un concours de maisons décorées et illuminées sur inscription. Trois candidatures ont été enregistrées. La commission a décidé de récompenser ces trois lauréats :

18 chemin de Bossefeaux M et Mme Poussin 11 chemin des Boucheveaux M et Mme Mallet 37 rue de la Clémendière M et Mme Basin Tous les lauréats recevront un bon d'achat.

C.D. et Y.F.

Prestations et services

Une aide pour l'entretien de votre logement : ménage, repassage, entretien du linge, lavage des vitres

Un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne : préparation des repas, courses, aide administrative, accompagnement véhiculé aux sorties tel courses, rendez-vous médicaux.

Une aide pour les actes essentiels de la vie : prise des repas, lever/coucher, toilette, habillement.

Portage de repas à domicile.

Téléassistance : La téléassistance est un système d'alarme pour personnes âgées, ou dépendantes, qui permet de contacter vos proches afin de donner l'alerte.

Horaires

lundi, mardi, jeudi

de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 mercredi de 08 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h vendredi de 08 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

À Chailly il y a cent ans - Année 1920

Des décisions sont prises pour honorer le souvenir des enfants de Chailly morts au champ d'honneur.

Lors de la séance du conseil du **28 mars 1920**, alors que les armes se sont tues depuis déjà 17 mois, le maire monsieur Guillaume donne lecture d'une lettre adressée à la population dans laquelle, en accord avec le conseil, il décide d'affecter une somme de 500 francs à l'érection d'un monument à la mémoire des enfants de Chailly morts au combat.

Le **11 avril**, une réunion est organisée à la mairie pour former un comité destiné à collecter les souscriptions. Sur proposition du conseiller Leboeuf Eugène, le conseil décide d'accorder une concession à perpétuité dans le cimetière pour les militaires morts pour la France dont les restes seront ramenés à Chailly.

Lors de la séance du **30 mai**, monsieur Marois Honoré, président du comité pour l'érection du monument, demande au conseil l'autorisation d'élever ce dernier à l'endroit désigné par référendum sur la petite place du bourg à l'intersection des routes de Bellegarde à Solterre et de Beauchamp à Chevillon, face à l'épicerie Poisson qui se trouvait alors à l'emplacement de la mairie actuelle.

Il faut savoir qu'à l'époque les rues du village ainsi que la placette dont il est question n'étaient pas encore revêtues d'asphalte. Un grand peuplier désigné sous le vocable « Arbre de la Liberté » se dressait depuis le 22 septembre 1892 au centre du village comme c'était le cas dans de nombreuses localités. La mode était venue d'Amérique où, à la suite de la Guerre d'Indépendance, des « Poteaux de la Liberté » avaient été érigés dans tout le pays.

Après 6 ans d'interruption, on reprend la célébration de la fête nationale du 14 juillet.

Le conseil municipal décide de fêter le 14 juillet comme on avait l'habitude de le faire avant la guerre. Un banquet populaire devait avoir lieu sur la place mais étant donné le prix des denrées, le menu serait réduit de sorte que la dépense totale ne dépasse pas 400 francs. (À l'époque le repas était offert par la commune).

Les activités des pompiers interrompues pendant les années de guerre reprennent.

Le maire annonce que la subdivision des sapeurs-pompiers doit reprendre ses exercices. Plusieurs de ses membres sont tombés au champ d'honneur. Il ne reste plus que 15 pompiers.

Il est indispensable qu'ils soient pourvus de vêtements. Les ressources étant limitées, on n'équipera cette année que cinq pompiers qui recevront un pantalon renouvelable tous les huit ans et une vareuse de drap dont ils ne seront pas propriétaires et qu'ils devront remettre à la mairie en cas de cessation de fonction.

Le conseil accepte de subventionner un service d'autobus assurant le transport de passagers entre Lorris et Montargis en passant par Chailly.

Le service des postes du dimanche est amélioré : Les habitants du bourg sont les seuls à bénéficier d'une distribution de courrier le dimanche. Prenant en compte le fait que deux tiers des Calliaciens ne reçoivent pas de correspondance ce jour-là, la direction départementale des postes du Loiret décide d'organiser une distribution dominicale pour tous.

À l'époque tous les habitants propriétaires de chiens payaient une taxe pour leurs animaux : 2 francs 50 pour les chiens gardiens de troupeaux et 8 francs pour les chiens de chasse ou de compagnie. (Valeur du franc 1920 : 0,89 euros)

Le conseil municipal décide de ne pas organiser de fête officielle pour le 11 novembre, deuxième anniversaire de l'Armistice ni pour le 4 septembre, cinquantenaire de la Troisième République. Les fonds ainsi économisés seront investis dans l'érection du futur monument aux morts.

1920 en France et dans le monde

EN FRANCE: Le 24 mai a lieu l'élection présidentielle qui voit le remplacement de Georges Clémenceau par Paul Deschanel. Ce dernier, tombé d'un train de nuit dans la région de Montargis est retrouvé dans la campagne vêtu d'un pyjama. Au mois de septembre il démissionne pour raison de santé mentale et est remplacé par Alexandre Millerand. En fin d'année au congrès de Tours, prend naissance le futur Parti Communiste Français.

DANS LE MONDE: Deux pays font parler d'eux.

La Turquie où Mustapha Kémal futur Atatürk prend la tête d'un soulèvement qui détrône le Sultan Mehmet VI. Le traité de Sèvres qui se tient la même année réduit la Turquie à la région de Constantinople.

L'Inde où émerge un homme qui jouera un rôle cardinal pour l'indépendance du pays : Le Mahâtma Gandhi.

Le repas des Anciens

Le repas offert aux aînés de la commune chaque année en décembre n'a pas pu se dérouler en raison du contexte sanitaire qui exclut tout rassemblement festif. Qu'à cela tienne, la municipalité a mis les petits plats dans les grands en proposant aux personnes âgées de 65 ans et plus des colis gourmands. La gourmandise n'est pas un vilain pêché mais un plaisir partagé avec la commune. La distribution des colis agrémentés de clémentines et de chocolats a été assurée par les membres de la commission aide sociale. Et parce que la municipalité n'oublie personne, les Calliaciens résidents des maisons de retraite se sont vus offrir des gourmandises chocolatées. Et en ces temps moroses, ces présents ont non seulement régalé les papilles gustatives des bénéficiaires mais ont également réchauffé les cœurs de nos aînés.

G.C.V.



photo GCV

scapades dans le Soiret

DE MONTARGIS À PITHIVIERS

Le Gâtinais Montargois

ESCAPADES DANS LE LOIRET DE MONTARGIS À PITHIVIERS

Sutare

GUIDE DU ROUTARD

A 80 km de Paris, bordée par la forêt d'Orléans, cette partie du Loiret, traversée par la Route de la rose, abrite de superbes jardins ainsi que des sites qui méritent le déplacement, comme le château de Chamerolles et son musée du parfum, ou l'atelier-musée de l'Imprimerie du Malesherbois. Et n'oubliez pas de goûter les deux versions du célèbre pithiviers et de rapporter du miel du Gâtinais. Dans ce guide : Tous les coups de coeur du routard sur notre territoire illustrés ; Des suggestions de programmes et toutes les infos pour organiser votre séjour ; Des visites, des activités et des adresses au meilleur rapport qualité/prix vérifiées sur le terrain ; Des cartes pour vous repérer sur le territoire en un clin d'oeil.

5 000 exemplaires sont déjà écoulés ! 5 000 nouveaux exemplaires sont en fabrication !



hachette routard.com

NOS COUPS DE COEUR

EN PHOTOS

NOUVEAUTÉ: Rezo Pouce évolue, vous pouvez maintenant réserver votre trajet!

L'application d'autostop organisé et sécurisé, Rezo Pouce, devient désormais une application de covoiturage pour tous vos déplacements quotidiens sur les 95 communes du Gâtinais montargois! Que vous soyez conducteur ou passager, publiez vos trajets réguliers ou postez un trajet unique sans limite de temps.



Passagers: Vous n'avez pas de solution de transport et vous devez vous rendre dans quelques jours à Montargis ou dans une commune proche de chez vous? Effectuez votre demande de trajet via l'appli Rezo Pouce. Un conducteur pourra ainsi visualiser votre demande et vous contacter pour vous proposer de partager son véhicule gratuitement.

Conducteurs : Vous souhaiteriez covoiturer régulièrement ? N'hésitez pas, publiez vos trajets réguliers ou ponctuels via l'appli en renseignant vos horaires et lieux de départ et d'arrivée. Une personne souhaitant effectuer le même trajet pourra entrer en contact avec vous via l'appli et ainsi vous proposer de covoiturer ensemble. Si le trajet devient régulier une participation du passager aux frais de carburant est possible.

Si ce n'est pas déjà fait, découvrez donc la nouvelle interface et les nouvelles fonctionnalités en mettant à jour l'application ou en la téléchargeant sur Google Play ou dans l'App Store.

Évidemment, vous avez toujours la possibilité de pratiquer l'autostop « classique », sans prise de rendez-vous, en vous positionnant sous un panneau Rezo Pouce avec une fiche destination.

Ce qui ne change pas : des trajets riches en bonne humeur, sans CO2 ajouté et au budget allégé!

Toutes les infos sur rezopouce.fr et sur la page Facebook : Rezo Pouce Gâtinais montargois.







Service éco habitat



LE SERVICE ÉCO HABITAT, UN SERVICE PUBLIC GRATUIT ET LOCAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Faciliter le parcours des particuliers dans leur projet de rénovation thermique, améliorer leur confort au quotidien et les aider à réduire leurs factures énergétiques : telles sont les principales missions du Service Éco Habitat.

Ce service public local pour la rénovation énergétique des logements est porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Gâtinais montargois. Il vous propose un accompagnement neutre et gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique : plan de travaux, études de devis et information sur toutes les aides financières associées. Pour vous permettre d'évaluer votre logement, le Service Éco Habitat met également gratuitement des outils à disposition des habitants : caméra thermique, mallette d'éco mesures.

Contactez le Service Éco Habitat par téléphone au 02 38 92 10 58 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ou par courriel à service.ecohabitat@pays-gatinais.com

Le Service Éco Habitat vous reçoit sur rendez-vous :

- Du lundi au vendredi, au 3 rue de Crowborough à Montargis
- Le 1er mardi du mois au 4 avenue de la quiétude, à Bellegarde, dans les locaux de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais,
- Le 2ème mardi du mois au 1 place Honoré Combe, à la Mairie de Courtenay.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Valant Programme Local de l'Habitat

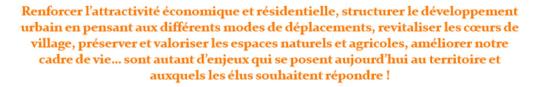
Le PLUiH avance et reprend son rythme de croisière après quelques mois d'arrêt liés au contexte sanitaire du Covid-19 et aux élections municipales. Après la première phase de travail de diagnostic qui s'est close en janvier 2019, les élus ont pu valider le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le 14 janvier 2020 et entamer depuis le mois de septembre 2020 dernier la phase réglementaire.



1. Du diagnostic au PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) expose les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues par la communauté de communes pour les années à venir, en articulation avec les documents de planification d'échelle supérieure et notamment le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Montargois en Gâtinais.

Amorcée au début de l'année 2019, cette phase d'écriture du projet communautaire a permis aux élus de débattre et de s'accorder sur les perspectives de développement du territoire à horizon 2032. Ces grandes orientations ont été présentées et **débattues en Conseil Communautaire le 14 janvier 2020**, après avoir été présentées à la grande majorité des conseils municipaux.







2. L'engagement de la phase « réglementaire »

La traduction du PADD à travers des documents réglementaires nécessite environ 8 mois de travail. Cette phase d'études s'articulera autour de plusieurs points forts :

- Des ateliers de travail en concertation avec les élus
- Des phases de concertation avec les habitants : atelier participatif et réunions publiques sur les 3 pôles de notre Communauté de Communes.

L'objectif final étant d'établir une réglementation claire et pédagogique à destination des élus et des habitants, mais également d'aboutir à un document cohérent et adapté à l'échelle supra communale tout en prenant en compte les spécificités locales.

Planning prévisionnel

- Juin 2021: Arrêt du projet de PLUiH en Conseil Communautaire après avis des communes.
- Juillet-Décembre 2021 : Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) et divers organismes institutionnels tels que la CDPENAF Enquête publique
- ☞ 1er trimestre 2022 : Approbation du PLUiH en Conseil Communautaire

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PLUiH: www.comcomccfg.fr rubrique « le Territoire » ou 02.38.90.14.00

Urbanisme - Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking, etc).

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Île-de-France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable). Vous pouvez calculez simplement votre taxe en vous connectant sur **www.taxe-amenagement.fr** et bénéficier d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

C.C.

Côté jardin

Pensez à aménager dans votre jardin une mangeoire pour nos amis les oiseaux avec une boule de graisse roulée dans la farine par exemple et des trognons de pommes.

Les insectes aussi ont besoin d'abris. Pensons à eux en oubliant dans un coin de jardin quelques tuiles, briques, planches, petits fagots de branches pour coccinelles, pince-oreilles et autres mangeurs de pucerons qui seront

bien utiles à nos potagers et fruitiers dès le printemps.

De même, faites un abri pour une famille de hérissons d'une cagette retournée avec une découpe pour l'entrée, recouverte de feuilles mortes et de bois mort.

André Le Nôtre, le jardinier du Roi soleil, qui avait une idée bien géométrique de la nature, avait omis de ses "jardins à la française" le monde animal.

Oublions un peu tondeuses, taille-haies, coupe-bordures quand seront passés les frimas, et laissons nicher les oiseaux dans les haies et les insectes butiner les fleurs sauvages. À bas les pelouses moquettes et vive les trèfles, pissenlits et autres primevères.

Avoir la main verte est un don dit-on, alors en cette période morose soyons dignes d'un don.



image libre de droit - pixmania

Un nouveau maraîcher

Thomas Corbet se présente :

"Bonjour, je suis le nouveau maraîcher de la commune. J'ai 30 ans, papa de 3 enfants avec ma compagne Karelle. Nous sommes très heureux de concrétiser la reprise de la ferme de Claude Eve Spach, maraichère BIO de la commune depuis 30 ans. Elle prend sa retraite bien méritée, après avoir produit et nourri localement, via une vente à la ferme sur la commune de Presnoy à la Gèvre."

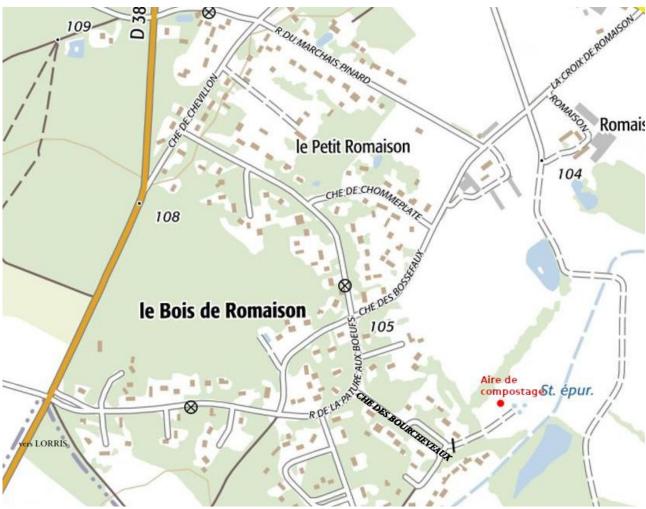
Il va poursuivre le travail sur les deux A.M.A.P. (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) par conviction d'une agriculture biologique et avec l'aide de consommateurs acteurs, prêts à s'engager dans la consommation de produits locaux. Les AMAP(S) regroupent également d'autres producteurs (viande, lait, pain...). Mais il a aussi plein d'idées pour développer d'autres choses.

Toutes les personnes intéressées par des légumes de saison, biologiques peuvent le contacter au **06** 77 **82** 34 26 ou par mail **corbet.thomas45@gmail.com**

Il conclut : "Je vous envoie tous mes bons vœux pour cette année 2021, chaleureusement, votre maraîcher Corbet Thomas".

Aire de compostage

Depuis le 14 novembre dernier, la commune de Chailly dispose d'une aire de compostage. Située dans le Bois de Romaison, chemin de Boucheveaux, dans l'enceinte même de la station d'épuration et aménagée à cet effet, elle a été réalisée par les employés communaux. Deux endroits ont été balisés pour y collecter d'une part les feuilles et tontes des pelouses et jardins, et d'autre part les branchages. Un chemin a été créé et matérialisé au sol afin de permettre aux Calliaciens de se rendre sur le site avec une remorque et de manière à pouvoir faire demi-tour sans manœuvrer et ainsi en faciliter l'accès.



Cette aire de compostage s'insère dans une démarche écologique, à savoir valoriser les ressources issues des jardins et qui au terme d'un long processus de transformation généreront du terreau mis à disposition des Calliaciens par la suite. Ils pourront ainsi récupérer le fruit de ce compostage pour enrichir leurs espaces verts, vergers et potagers. Uniquement à l'usage des habitants de la commune, cette aire de compostage s'inscrit dans une logique de service public de proximité, au plus près de chez soi, en proposant une alternative aux personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer jusqu'à la déchetterie de Lorris.

Pratique. Les jours et horaires d'ouverture de l'aire de compostage sont les mercredis et samedis de 10 à 16 heures.

G.C.V.



13

Travaux réalisés par la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Le chemin du Canada (une seule partie) : renforcement de la chaussée en enrobé pour un montant de 3 520 € HT (entreprise Vauvelle)



avant travaux - photo FE



après travaux - photo H.V.



La route de Rougemont : travaux en septembre pour un montant de 24 000 € HT (renforcement en enrobé sur 1200m avec stabilisation des accotements et curage des fossés (entreprise Vauvelle)

photo FE

Entretien du lotissement avec de l'enrobé projeté pour un montant de 4 000 € HT (entreprise Bouhet)



photo FE



photo FE

Le de fissures pontage (Bourbonnière et route de Noyers) : pour un montant de 3 000 € HT (Entreprise Enroplus)

L'école de Chailly

L'école de Chailly-en-Gâtinais accueille 89 élèves.

Claire Jouanneau, CE1 - 19 élèves

Anne Aymerial et Camille Hansen le vendredi, CE2 - 23 élèves

Clarisse Bagland avec Sixtine Morel pour le remplacement du jour de direction (le jeudi), CM1 - 21 élèves

Nathalie Deparday, CM2 - 26 élèves

Cette année aura été particulière en raison du contexte sanitaire. Après le 1er confinement, l'école a rouvert ses portes dès le lundi 11 mai avec un protocole sanitaire renforcé. Tous les élèves sont revenus à partir du lundi 22 juin.

Depuis la rentrée de septembre : Un protocole sanitaire est toujours appliqué, avec l'obligation du port du masque pour tous les enfants depuis le 2 novembre. Les élèves profitent chaque semaine des équipements sportifs sur Lorris : ils vont une fois par semaine à la piscine ou au gymnase où ils peuvent pratiquer différentes activités telles que le basket, le hand, la gymnastique...

Différents projets pour cette année scolaire :

- BPDJ (Brigade Prévention Délinquance Juvénile): Intervention CM1 et CM2 le 16/03/2021 sur la loi, les incivilités et les dangers d'internet.
- Musique : Concert JMF le 25 mars 2021 à Bellegarde.
- Cycle de l'eau : Exposition à Lorris le 26 mars 2021.
- Musique: Concert JMF le 6 avril 2020 à Bellegarde.
- Découverte du milieu aquatique en collaboration avec l'association de pêche de Chailly : intervention en classe le 05 janvier et pêche le long du canal en juin, pour les CM1 et CM2.

Nous espérons pouvoir proposer des sorties hors de l'école selon l'évolution du contexte sanitaire.

L'école de Thimory

L'école de Thimory accueille 87 élèves.

madame Plat et madame Hansen le mardi, classe de PS/MS - 23 élèves madame Bryntze, classe de MS/GS - 20 élèves Directrice : Sandrine PLAT Téléphone : 02 38 89 51 09

Directrice : Clarisse BAGLAND Téléphone : 02 38 96 30 14

Courriel: ec-chailly-en-gatinais@ac-orleans-tours.fr

Courriel: ec-thimory@ac-orleans-tours.fr

madame Marchenay et madame Hansen le lundi, classe de GS/CP - 24 élèves madame Rodet, classe de CP - 20 élèves

Le SIRIS de Chailly, Presnoy, Thimory

Le mot du président

Dans le sillage des renouvellements des équipes municipales, un nouveau conseil du SIRIS a été installé le 27 juillet dernier. C'est au cours de ce premier conseil que les élus de Chailly-en-Gâtinais, Presnoy et Thimory qui constituent le syndicat scolaire m'ont porté à la présidence de cette structure en charge du fonctionnement des écoles de Chailly-en-Gâtinais et de Thimory. Et pour ceux pour qui je ne suis encore qu'un visage inconnu, une petite présentation s'impose : Âgé de 53 ans, je suis marié et père de 4 garçons. Je suis

Syndicat Intercommunal de Regroupement d'Intérêt Scolaire.

8 rue des Ecoles 45260 Thimory

Téléphone : 02 38 89 51 10 siris-thimory@wanadoo.fr

éducateur sportif territorial à la ville de Châlette-sur-Loing où j'officie comme maître-nageur. Poussé par le maire de Chailly-en-Gâtinais Hervé Vasseur pour ma connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales au service des plus jeunes, j'ai intégré le SIRIS. Mon expérience professionnelle au service de la collectivité territoriale au plus près des scolaires auxquels j'enseigne la natation depuis plus de 30 ans est un atout supplémentaire dans l'appréhension et la compréhension du fonctionnement du syndicat.

Depuis ma prise de fonction à la tête du syndicat scolaire, épaulé par les agents du SIRIS, avec les membres du conseil issus des trois communes que regroupe le syndicat, nous nous sommes attelés à mettre en place les protocoles sanitaires pour garantir au mieux la sécurité sanitaire de vos enfants et qu'ils puissent travailler dans des conditions optimales.

Je profite de cette occasion pour tirer un coup de chapeau à l'ensemble du personnel du SIRIS qui œuvre dans l'ombre afin que vos enfants qui travaillent dans un environnement contraint aient à pâtir le moins possible de la crise sanitaire en leur préservant un cadre scolaire serein dans l'attente d'un retour à la normale.

L.D.

Association Sportive et Culturelle de Chailly A.S.C.

Laurie Fick
06 15 80 23 99
Présidente/
secrétaire
Laurence Prochasson
02 38 96 25 65
Secrétaire/trésorière

Toute l'équipe tient à remercier la municipalité de Chailly pour son soutien et son aide sans lesquels le Foyer des Jeunes ne pourrait continuer à proposer des activités depuis 50 ans.

Durant cette période de confinement, les cours de relaxation-sophrologie, de gymnastique et danse sont maintenus grâce à la nouvelle technologie.

Venez nous rejoindre

L'équipe des animatrices et bénévoles du Foyer des Jeunes avait souhaité en rédigeant le programme 2020-2021, que l'automne arrivé nous ramènerait à la vie normale comme lorsqu'on se réveille après un mauvais rêve et que l'on réalise que tout va bien sauf que...

Apparemment il va nous falloir encore être patients et prudents un petit moment! Alors plutôt que de se morfondre, voyons le verre à moitié plein et toutes les choses positives qui ont émergé : créativité et sport obligése pour remplir nos journées, temps retrouvé avec une nouvelle organisation des loisirs, le plaisir de se réunir avec les amis car les rencontres sont plus espacées. Il y a aussi toutes ces formidables initiatives pour « sortir » de chez nous tout en restant derrière notre ordinateur ou tablette grâce à tous les talentueux acteurs de notre petit monde d'artistes, organisateurs d'évènements. Tout ce monde se démène pour garder le contact, divertir, innover et c'est vraiment génial de constater le dynamisme de nos associations. Tout n'est pas parfait et le contact des fêtes nous manque cruellement, mais chacun met tout son cœur et toute son énergie pour que le soleil continue à entrer dans vos vies.

Alors OUI ... nous allons nous en sortir et peut-être même que nous aurons appris des choses, vivre mieux, faire plus attention aux autres, apprécier ce que l'on a et râler moins pour des futilités, sans compter sur la création et le sport pour nous sortir de notre zone de confort.

Allez hop en route pour de nouvelles aventures toutes et tous ensemble !!!

L.F.

Foyer de jeunes

Nous vous proposons de venir vous détendre en rejoignant nos adhérents parmi divers ateliers sportifs et culturels, que vous pouvez essayer puis vous inscrire, tout au long de l'année. Certificat médical obligatoire pour les activités sportives ; 2 séances gratuites – possibilité de paiement par ticket CAF et coupon SPORT ANCV.

Contact mail: foyerdesjeuneschailly@orange.fr

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi	Dimanche
Gymnastique		18h - 19h30				
(adultes)		19h30 - 21h				
Patchwork	14h - 17h					
(adultes)	14n - 1/n					
Relaxation - Sophrologie	17h - 18h30			19h15 - 21h	10h30 -	
(adultes enfants)	19h - 20h30		1911)	1911) - 2111	11h30	
Scrapbooking			18h30 - 21h			
(adultes enfants)			181130 - 2111			
Danse Modern Jazz			15h15 -			
(horaires selon âge)			20h15			
Hardanger				14h - 17h		
(adultes)				1411 - 1711		
Randonnée pédestre et nordique						9h - 12h
(ados adultes)						selon
(acros actines)						calendrier

Associations des Aînés de Chailly A.A.C.

Yvan Falzon Président 02 38 96 24 16 Nadine De Guerra Vice-Présidente 02 38 96 22 38 Jean-Paul Goullier Trésorier 02 38 96 34 91 Benoît Nobili Trésorier adjoint 02 38 96 15 59 Françoise Falzon Secrétaire 02 38 96 24 16 Sylvie Legois Secrétaire adjointe 06 68 50 44 72

Le début de l'année ne laissait pas présager ce que serait la suite ... Tout commença par notre traditionnelle galette des rois le 15 janvier à laquelle participèrent 59 adhérents. Durant le mois de janvier nous avions entendu parler de cette épidémie venue de Chine qui nous menaçait mais paraissait encore lointaine. Aussi nos activités ordinaires : réunions de jeux de société du mercredi se déroulèrent-elles normalement pendant les mois de janvier et de février. Le repas de Carnaval le 8 mars fut notre dernière activité importante réunissant 56 convives.

Trois jours plus tard, le 11 mars tous les lieux publics non indispensables à la vie étaient fermés et le 17 mars la population était confinée à domicile. Cette situation dura jusqu'au 11 mai. La plupart des activités prévues furent annulées mais l'on put toutefois continuer nos réunions de jeu de société en plein air au domicile de l'un d'entre nous et ce jusqu'aux premiers frimas. Nous avons pu par ailleurs réaliser trois sorties en covoiturage avec repas pris au restaurant : une au château de La Bussière le 4 juillet et une autre au château royal de Montargis le 13 âout. Enfin une sortie au musée de l'automobile à Chatillon-Coligny suivie d'un repas dans un restaurant de cette localité et d'une visite de l'arboretum des Barres le 17 octobre.

Notre assemblée générale se déroula à la salle des fêtes le lundi 7 septembre devant 64 assistants. Elle fut suivie d'un apéritif en plein air durant lequel tous les adhérents respectèrent les consignes de prévention anti-Covid pour notre plus grande satisfaction.

Que peut-on espérer pour l'avenir ? Un éventuel repas de la Saint Aignan au restaurant « La ferme de Lorris » en janvier ou février si la coronavirus lâche son emprise. La réalisation du voyage « Haute Auvergne » que nous devions faire en septembre dernier et pour lequel 22 personnes sont déjà partantes devrait avoir lieu du 14 au 18 septembre 2021.

Le bureau de l'association présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des adhérents et rappelle que nos activités sont ouvertes à tous quelque soit l'âge ou le lieu de domicile.

Y. F.

Association les Amis de l'église Saint-Aignan

Françoise Falzon Présidente o2 38 96 24 16 Sandra David Vice-Présidente o2 38 92 41 17 90 Michelle Guyader Trésorière o2 38 96 21 88 Nadine De Guerra Secrétaire o2 38 96 22 38 Depuis le concert donné par Jean-Claude Borelly le 11 mai 2019 qui avait attiré 220 spectateurs, les voûtes de notre église n'ont plus résonné aux accents d'un quelconque musicien ni d'une quelconque cérémonie religieuse. En ce qui concerne les travaux d'entretien et d'embellissement il faut signaler le décapage et l'encaustiquage de la totalité du sol de la nef, la fixation au sol de baguettes d'alignement des chaises et l'installation le 11 septembre d'un nouveau vitrail sur la face sud représentant une colombe, œuvre de Jean-Marie Paignay. Durant le mois d'octobre le grand portail et la grille d'entrée de l'église ont été repeints. Vers la mi-décembre un panneau représentant un paysage d'hiver a été installé derrière la grille avec à son pied des petits objets décoratifs mis en valeur par un éclairage nocturne .

Notre assemblée générale s'est tenue le 3 décembre 2020. Au cours de cette dernière, nous avons pris en compte la démission de deux adhérents : Alain Chauvet qui exerçait les fonctions de Président et Michel Berthelot. Un nouveau bureau a été élu avec

pour présidente Françoise Falzon. L'association compte désormais 7 membres.

Le nouveau bureau a pris la décision de modifier l'appellation de l'association pour la rendre plus explicite. « L'Association Saint Aignan » deviendra donc « L'Association des Amis de l'Église Saint Aignan. »

Michelle Guyader propose l'installation d'un dernier vitrail sur la face sud. Une esquisse est en cours de réalisation. Elle sera soumise à l'approbation des membres du bureau. L'association qui œuvre pour la conservation du patrimoine est reconnue d'utilité publique. Les dons qui lui sont faits ouvrent donc droit à une déduction d'impôts.

A.A.P.P.M.A. L'Ablette de Chailly

Didier Dumontoux o6 80 91 63 23 président Christian Kaufmann o2 38 96 33 31 trésorier Dominique Righi Bar le Calliacien o2 38 96 24 00 secrétaire et dépositaire L'AAPPMA L'Ablette de Chailly gère sous couvert de la fédération de pêche et du milieu aquatique du Loiret les 3 biefs du canal d'Orléans de l'écluse de Presnoy et l'écluse de la vallée. Elle assure l'empoissonnement du canal soit pour l'année 2020 près de 650 kilos de poissons (gardons, carpes, tanches, brochet). Un garde de pêche, membre de l'association, assermenté par la fédération, Alain Kaufmann, contrôle que les cartes et les techniques de pêche soient bien réglementaires. En 2020 nous avons vendu 218 cartes. Chaque année nous essayons d'organiser plusieurs animations :

journée découverte pêche et milieu aquatique en liaison avec les écoles de Chailly et Thimory et la fédération de pêche du Loiret.

initiation pêche sur ½ journée avec ces mêmes écoles en mai ou juin.

concours inter sociétaires en individuel et en américaine (équipe de 2) courant juillet et août.

concours de pétanque courant août.

D.D.

Au vu de la situation sanitaire les dates de ces animations ne sont pas encore fixées.

Les cartes 2021 seront en vente à partir du 20 décembre au bar « le Calliacien » ou sur le site internet, bien préciser « AAPPMA Ablette de Chailly ». Pour tous renseignements complémentaires voir les coordonnées cidessus.



image libre de droit - pixmania

Association des Parents d'Élèves de Chailly, Presnoy et Thimory (APE ChaPreThi)

Hervé Vasseur président Audrey Portal trésorière Élodie Lion Secrétaire Céline Coffineau secrétaire adjointe Que dire sur l'Association des Parents d'Élèves ? Tout comme les élèves qui n'ont pas vocation à rester à l'école maternelle puis primaire, les parents sont immanquablement appelés à quitter les rang de l'association. Celle-ci ne peut donc fonctionner qu'avec un renouvellement incessant et continu des bénévoles qui œuvrent en son sein. Or celui-ci a été mis à mal par la crise sanitaire qui nous impacte tous et qui ne permet pas de se projeter dans l'avenir pour l'instant. L'APE ChaPreThi est donc en sommeil en attendant des parents suffisamment motivés et nombreux pour en reprendre les rênes.

Pourtant c'est une structure qui permet d'organiser des actions au service des enfants, en finançant les projets scolaires des écoles de Chailly et Thimory. Pour l'année



2018-2019, les fonds recueillis ont permis de verser 5840,00 € aux écoles et pour l'année 2019-2020, malgré le confinement, ce sont 1476,10 € qui ont été distribués. À noter que l'association est reconnue d'intérêt général, offrant la possibilité de bénéficier de réductions d'impôts.

Pour mémoire, les activités « traditionnellement proposées par l'association sont une randonnée, un vide-ta-chambre, un loto, carnaval, chasse aux œufs, tombola et kermesse. Il ne tiendra qu'à l'équipe qui reprendra l'association d'élargir cette palette et d'offrir bien d'autres choses aux enfants.

photo GCV

H.V.

Chailly Loisirs II



L'année 2020 n'a pas été très agréable pour chacun d'entre nous. Comme toutes les associations Chailly Loisirs 2 a dû annuler ses manifestations.

Pour 2021, la brocante est bien prévue le 21 Mars, si l'Etat nous le permet.

Un autre souci s'ajoute, le manque de bénévoles. N'hésitez pas à vous joindre à nous. Le peu de participants risque de mettre en difficulté le maintien des animations de notre village.

Nous comptons sur vous pour garder Chailly Loisirs en vie.

Contacter: 06 21 34 70 58

Nous espérons que le repas champêtre du 13 juillet pourra à nouveau nous réunir. Quant au marché des saveurs et de l'artisanat aucune date n'a encore été définie.

Nous vous souhaitons une année 2021 beaucoup plus joyeuse et n'oubliez pas de prendre soins de vous et de ceux qui vous entourent.

photo HV

Les Canaloux de Chailly-en-Gâtinais



Lucien Ballot
Président
Patrice Bourillon
Vice-Président
Michel Berthault
Trésorier
Michel Bourguin
Secrétaire

Créée en décembre 2018, l'association « les Canaloux de Chailly » a son siège à Chailly-en-Gâtinais, ancien port sur le canal d'Orléans où transitaient des péniches affrétées en bois, pierres, blé... pour alimenter Paris.

Notre objectif est de fabriquer des bateaux en bois, à l'image de ceux qui circulaient sur le canal au 17ème siècle, d'où le nom de notre association qui regroupe une vingtaine d'adhérents. Un petit groupe se retrouve une journée par semaine (hors période de confinement) sur le chantier situé chez un adhérent, avec l'espoir de trouver un local plus visible du public à Chailly, à proximité du canal.

Le « Petit Canaloux », avec une participation financière de la commune, a été le premier bateau de promenade construit en 2019 par l'équipe de mariniers.

Actuellement, avec le soutien financier du Département et de la Région, l'équipe construit une deuxième embarcation de 7m de long et 2,40m de large : bateau de travail (entretien et transport) que nous souhaitons modulable pour accueillir des promeneurs, avec pour but de participer à la vie du canal d'Orléans dans le village.

L'année 2020, en raison de la pandémie, ne nous a pas permis de participer aux manifestations de mariniers habituelles.

De nouvelles animations pourraient aussi voir le jour en partenariat avec d'autres associations et le soutien des collectivités locales pour faire revivre le canal.

Les visiteurs et les participants sont les bienvenus – contact au 06.16.46.24.77

E.B.

Petites mains

Michèle Simoes Présidente o6 84 48 38 67 Une nouvelle association à Bonnée et Chailly-en-Gâtinais

L'idée vient d'une discussion entre amis, une page du livre de notre vie venant de se tourner, la retraite.

Malgré les moments compliqués que nous vivons et les incertitudes pour l'avenir nous avons décidé de détourner avec sagesse et prudence le "double" confinement qui nous menace.

Avec la coopération de nos maires et leur conseil, nous avons alors choisi de créer notre espace de rencontres et d'achanges entre les habitants de Bonnée, Chailly-en-Gâtinais et les communes voisines. Il semble que le besoin soit réel pour tout type de population dans le



photo GCV

but de se divertir, mais aussi d'alimenter l'esprit de solidarité et de partage.

Ce lien social et intergénérationnel se tissera autour d'ateliers dynamiques et très variés, afin d'intéresser un maximum d'adhérents venant de différents horizons.

Nos ateliers sont basés sur un savoir-faire créatif, utile et agréable à notre vie quotidienne. De quoi faire avec nos petites mains!

Une trentaine d'adhérents répondant présents à ce jour, nous sommes vivement encouragés à programmer les activités 2021. Des séances tricot (débutantes et expérimentées). Des travaux couture (petites créations diverses, décorations d'ameublement, retouches, customisation, patchwork, etc.) Et pourquoi pas les jours de beau temps nous retrouver occasionnellement au terain de pétanque de Bonnée.

Nous recueillons avec plaisir toutes vos bonnes idées.

N'hésitez pas à nous contacter et nous vous invitons à venir nous rejoindre à raison d'une cotisation de 10 euros pour l'année.

Une équipe qui vous veut du bien.

M.S.

Healthy Diou Fitness

Monémou Diouldé Présidente Healthy Diou Fitness une activité de fitness, de remise et forme et de conseils pour une alimentation saine. Un effectif de déjà 22 adhérentes depuis le commencement du 24 septembre 2020.

Les cours de fit' se déroulent à la salle polyvalente de Chailly-en-Gâtinais tous les jeudis de 19h à 20h en attendant la rénovation de la salle d'Auvilliers-en-Gâtinais. Dû à la crise sanitaire juste un événement a eu lieu pour le moment, une marche de 10 km au bord du canal d'Orléans. En attente de pouvoir reprendre les cours en salle Healthy Diou Fitness continue ses cours en visio avec les adhérentes qui ont une connexion internet.

Une année un peu compliquée pour un commencement mais une belle aventure à côté de personnes motivées et déterminées. Je tiens à remercier M. le maire. Je remercie également La

Fabrik du Marais et La Gèvre de Presnoy qui nous permettent de bénéficier de remises.

J'accepte les inscriptions en cours d'année dans la mesure du raisonnable dû à la crise sanitaire.

M.D.

photo MD

Pour plus d'informations

page facebook : health' diou fit'
site web : healthy-diou-fitness.hubside.fr

En insérant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal, les annonceurs nous permettent de réduire Nos annonceurs En insérant un encart publicitaire dans notre builetin municipal, les anno le coût d'impression. La municipalité les remercie pour leur participation.















Fax 02 38 94 86 61

45260 LORRIS



ZA du Bellegardois - 45270 BELLEGARDE 02 38 90 10 66 - charpentier.sarl@orange.fr SIRET 401 381 041 00029 - APE 4399C

